

OPERATEUR DE TELECOMMUNICATIONS

tech-medias • actu

Lesechos.fr • Le 22 décembre 2011

La vente des licences 4G rapporte 3,5 milliards d'euros à l'Etat français

L'Etat français tire 1 milliard d'euros de plus qu'attendu de la vente des licences. Free n'a pas obtenu de fréquences 4G mais pourra utiliser le réseau de ses concurrents en les rémunérant pour cela. SFR dépense, lui, plus d'un milliard d'euros dans les fréquences.

Jackpot pour l'Etat. La vente des licences 4G lui a rapporté 3,575 milliards d'euros. C'est un milliard d'euros de plus que ce qu'il en espérait et le gouvernement ne peut que s'en féliciter en ces temps de disette budgétaire. Le ministre de l'Industrie, Eric Besson, a même parlé de « succès intégral ». Environ 700 millions d'euros ont été affectés au budget de la Défense, le reste allant au budget général de l'Etat. A titre de comparaison, les fréquences 4G ont été vendues à un prix comparable en Italie en septembre. Elles ont rapporté 3,7 milliards d'euros à l'Etat italien.

Les « fréquences en or », baptisées comme telles car elles permettent d'accéder à l'Internet à très haut débit sur une large portion du territoire, sont issues de l'arrêt de diffusion de la télévision analogique. En France, ces fréquences, en 800 Méga Hertz, ont rapporté un total de 2,64 milliards d'euros. Les fréquences de la bande 2,6 GHz, moins utiles, ont elles, été valorisées à 936 millions par les opérateurs. La mise en vente des ondes, patrimoine public, doit aux Français de surfer plus vite et mieux sur leur smartphones et leurs tablettes. Le débit sera au moins de 60 méga bits par seconde. Orange, qui souhaite être le premier opérateur à ouvrir son service 4G, pourrait commencer fin 2012 -début 2013.

Les fréquences en 800 MHz à vendre étaient divisées en quatre blocs, afin que chacun des opérateurs puissent en avoir une partie. La surprise, c'est que Free n'a pas obtenu de fréquences en 800 MHz. Ce qui est a priori un problème pour l'opérateur, qui doit lancer ses services mobiles début janvier. Heureusement, l'appel à candidature prévoyait que, si l'un des opérateurs n'obtenait pas de fréquences, il disposerait d'un droit d'itinérance chez l'opérateur qui aura emporté deux blocs. Free aura donc le droit d'utiliser le réseau 4G de SFR, qui est l'opérateur ayant obtenu deux blocs de 5 MHz chacun. La filiale de Vivendi a du déboursier 1,065 milliard d'euros pour emporter ces lots. C'est lui qui a dépensé le plus. Orange, qui compte plus de 26 millions de clients mobiles fera, lui un chèque de 891 millions d'euros pour obtenir 10 MHz de fréquences. Il s'agit du bloc de meilleure qualité. Quant à Bouygues Télécom, il dépense moins que les autres. Il achète 10 MHz pour 683 millions « seulement », c'est à dire 380 millions de moins que pour SFR.

GUILLAUME DE CALIGNON

Tweeter 0

J'aime 0

Share

0